

2^{ème} Rencontre du Collectif des Démarches Communautaire en Santé à Mayotte 12-12-2019

Présents : **NOMS DES PARTICIPANTS RETIRES PAR LA PEIDD (en l'absence de leur autorisation pour diffusion)**

- 1 (SMUR CHM)
- 1 (PJJ)
- 1 (Directrice Centre de loisirs)
- 1 (Ass.sport nature bien-être)
- 2 (GEM)
- 1 (Educateur sportif)
- 1 (MDM)
- 1 (coordo PIROI) et CRF)
- 1 (coordo MDM)
- 1 (Mission Santé Sada)
- 1 (ADCS à l'ADSM)
- 1 (Animatrice CCAS Labattoir)
- 1 (UFSBD)
- 1 (Pdt IREPS)
- 1 (SF REPEMA)
- 1 (Directeur PVCS CC Petite Terre)
- 1 (cheffe de service CRF)
- 2 (AFD)
- 2 (SPF)
- 1 (CRF)
- 1 (MLEZI MAORE)
- 2
- 2 (IR)

7 Excusés (**NOMS RETIRES PAR LA PEIDD**)

Remarques globales :

- Besoin de clarté sur le leadership, de coordination générale de la santé communautaire à Mayotte ;
- Utilité d'une cartographie des actions sur le territoire ;
- Besoin de coordination à différents niveaux :
 - o Coordination des ADCS (le réseau d'animateurs, demandé par l'ARS, est mis en place pour y répondre) ;
 - o Coordinations existantes selon les thématiques (différents réseaux), portées par des structures (CRF, MDM, ...) mais besoin de coordinations territoriales ;
- Besoin d'évaluation, de capitalisation des actions menées dans le champ de la santé communautaire ;
- Intérêt d'une organisation officielle pour ce Collectif
- Formation des élus : un besoin pour développer les DCS dans les communes ;

Collectif : De plus en plus de gouvernances structurelles locales sont en demande et en attente des orientations de l'ARS en matière de santé communautaire. Un manque de visibilité territoriale subsiste sur l'organisation de la santé communautaire et les rôles des uns et des autres.

L'Institut Renaudot doit être fixé sur la validation ou pas de la structuration proposée sur 4 niveaux :

- Relais, qui seraient bénévoles, issus de la communauté
- Agents de santé communautaire, proches de la communauté, salariés par la Commune ?
- animateurs de démarches communautaires en santé, salariés par l'ARS et/ou associations ?
- Coordinateurs, salariés par l'ARS

Une rencontre avec Me Voynet est prévue le lendemain, qui devrait permettre d'en savoir davantage sur l'engagement de l'ARS vers une telle structuration de la santé communautaire à Mayotte et sur la place de l'Institut Renaudot dans cette structuration.

Structuration du collectif : Il a pour fonction de rassembler les acteurs impliqués dans ces démarches et les propositions suivantes ont été faites :

- Un Plaidoyer, pour promouvoir les démarches communautaires dans les politiques publiques ;
- Rencontres mensuelles des acteurs, sur des thèmes prévus à l'avance : une première réunion déterminera ces thèmes pour l'année ;
- Santé ensemble : site de partage d'expériences, animé par l'Institut Renaudot, et qui peut se territorialiser sur Mayotte, permettant de faire connaître les différentes actions de santé communautaire sur l'île ;
- Espace Conseil : possibilité de présenter son projet et d'avoir l'avis de l'IR ;
- Formations : en dehors du DU, possibilités de co-construire des formations, en utilisant les compétences existantes ;
- Possibilité d'une Rencontre : pour faire connaître les différentes actions communautaires en fin d'année 2020

L'ensemble des personnes présentes manifeste son intérêt pour ce Collectif avec ces différentes propositions. **Des propositions de dates seront envoyées pour la première rencontre en janvier.**